

## INSCRIPTION EN PREMIERE DES NOUVEAUX ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

**Chers élèves, chers parents, bienvenue au lycée Felix ESCLANGON.**

### I - AVIS D'AFFECTATION

Avant toute inscription au lycée Félix Esclangon, les familles doivent avoir un avis d'affectation délivré par la direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Pour les élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> sur le département, vous êtes invités à vous reporter à l'avis obtenu à la fin de la procédure d'affectation AFELNET. Pour les nouveaux arrivants sur le département, vous devez faire une demande d'affectation auprès de la DSDEN des Alpes-de-Haute-Provence à Digne.

### II - INSCRIPTION

**Pour les élèves de l'académie d'Aix-Marseille**, la première étape de la procédure d'inscription consiste en une téléinscription via les services EDUCONNECT : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Lors de cette phase, vous devrez :

- Vérifier ou compléter vos données personnelles et celles de votre enfant.
- Faire vos choix de langues, d'options et/ou de spécialités en fonction des possibilités offertes sur le niveau de recrutement de votre enfant.
- Le jour des inscriptions, retourner les documents : **pages 8, 9, 10, 11** du dossier, accompagnés des pièces à fournir.

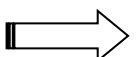
**Pour les élèves hors académie**, la procédure numérique est impossible. Le jour des inscriptions, retourner les documents : **pages 3, 4, 5, (6 ou 7), 8, 9, 10** du dossier, accompagnés des pièces à fournir.

### III - PIÈCES À FOURNIR

- **EXEAT** (certificat de fin de scolarité à retirer auprès de l'établissement d'origine).
- **2 photos d'identité récentes** (écrire nom et prénom au verso).
- **Fiche Infirmierie**, à télécharger et à compléter.
- **Fiche d'urgence**, à télécharger et à compléter.
- **Photocopies du carnet de vaccinations.**
- **Photocopie du livret de famille**
- **Photocopie de l'extrait du jugement confiant la responsabilité des enfants à l'un des parents** en cas de divorce ou de séparation des parents.
- **Attestation sur l'honneur** si les coordonnées du 2<sup>ème</sup> responsable ne sont pas connues.
- **Fiche de cotisation à la M.D.L. (Maison des Lycéens) du Lycée Esclangon** accompagnée d'un règlement de 12€ par chèque. Elle n'est pas obligatoire, mais fortement conseillée.
- **Questionnaire Hébergement avec Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB) agrafé** du responsable légal qui paie les frais scolaires (indiquer au dos le nom et le prénom de l'élève et le niveau (2de, 1ère, Term))
- **Justificatif de demande de bourses** (pour les élèves boursiers venant d'une autre académie)

L'ensemble des documents est à retourner au lycée selon le calendrier suivant :

Tourner la page, SVP



#### IV – RETOUR DES DOCUMENTS D'INSCRIPTION :

Inscription en première :

- *Mercredi 28 juin de 8h à 17h30 sans interruption, en salle polyvalente*

Pour une bonne gestion de la procédure, il est à noter que :

- L'inscription n'est considérée comme complète que lorsque les téléservices informatiques sont renseignés (pour les élèves de l'académie d'Aix-Marseille) et que les pièces sont rapportées à l'établissement. Un ordinateur est mis à disposition au lycée pour les personnes ne possédant pas d'outils numériques.
- L'établissement ne réceptionne que des dossiers complets.
- L'établissement n'assure pas la photocopie des pièces du dossier.

Toute demande particulière de regroupement d'élèves doit être motivée, faite par écrit, signée par toutes les parties et remise avec le dossier.

Pas de changement de classe possible à la rentrée

#### V - QUELQUES INFORMATIONS

##### ➤ Rentrée des élèves

- **Secondes** : lundi 4 septembre de 8h à 17h (pas de cours le mardi 05 septembre)
- **Premières** : mardi 5 septembre de 10h à 16h
- **Terminales** : mardi 5 septembre de 08h à 10h
- **BTS MCO 1 et 2** : lundi 4 septembre de 9h à 17h.

**Début des cours, selon les emplois du temps, le mercredi 6 septembre, pour tous les niveaux.**

- **Inscription à l'internat** : L'admission à l'internat ne constitue pas un droit, mais un service rendu aux familles. Pour toute demande d'inscription à l'internat, la famille et l'élève seront reçus au moment de l'inscription dans l'établissement par une CPE, qui, en cas d'acceptation de leur demande, leur remettra le dossier d'admission.
- **Tarif annuel de la demi-pension au 01.01.2023** : 623€ pour le forfait 5 jours, 536€ pour le forfait 4 jours et 431€ pour le forfait 3 jours. Paiement trimestriel. Le service de demi-pension sera assuré à partir du jeudi 01 septembre. Une carte de self sera fournie à chaque demi-pensionnaire.
- **Tarif annuel de l'internat au 01.01.2023** : pour l'année entière : 1 682 €. **Le service d'internat** sera ouvert à partir du jeudi 01 septembre pour tous les internes. Dépôt des sacs à la bagagerie dès 7h30.
- **Sciences expérimentales** : Le port de la blouse est obligatoire lors des séances d'activités expérimentales (physique-chimie et SVT) : il incombe aux familles d'acheter et d'entretenir une blouse en coton.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2023-2024

Scolarité de l'année précédente			
Classe :	Division :		
Option 1 :	Option 2 :	Option 3 :	Option 4 :
Etablissement :	Commune :		

Les champs suivis d'un astérisque (\*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

### IDENTITE DE L'ÉLÈVE

Nom de famille \* : \_\_\_\_\_ Sexe : F  M.   
 Nom d'usage \* : \_\_\_\_\_ Né (e) le \* : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 Prénom 1 \* : \_\_\_\_\_ Prénom 2 : \_\_\_\_\_ Prénom 3 : \_\_\_\_\_  
 Commune de naissance : \_\_\_\_\_ Département de naissance : \_\_\_\_\_  
 Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

*Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire

*Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil

*Département de naissance* : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

*Nom d'usage* : uniquement pour le nom d'époux/épouse

*Né(e) le* : sous la forme JJ/MM/AAAA

### REPRESENTANT LEGAL \*

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève \* : \_\_\_\_\_ Civilité : Mme  M.   
 Nom de famille : \_\_\_\_\_  
 Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : \_\_\_\_\_ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page3)  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_ @ Courriel : \_\_\_\_\_  
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :   
 📞 domicile : \_\_\_\_\_ 📞 travail : \_\_\_\_\_  
 📞 mobile : \_\_\_\_\_ J'accepte de recevoir des SMS :

Le *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

**REPRESENTANT LEGAL \***A contacter en priorité : Lien avec l'élève \* : \_\_\_\_\_ Civilité : Mme  M. 

Nom de famille : \_\_\_\_\_


Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession ou catégorie socio-professionnelle : \_\_\_\_\_ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page3)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ @ Courriel : \_\_\_\_\_

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :  domicile : \_\_\_\_\_  travail : \_\_\_\_\_ mobile : \_\_\_\_\_ J'accepte de recevoir des SMS : **PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE \***A contacter en priorité : Lien avec l'élève \* : \_\_\_\_\_ Civilité : Mme  M. 

Nom de famille : \_\_\_\_\_


Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession ou catégorie socio-professionnelle : \_\_\_\_\_ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page3)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ @ Courriel : \_\_\_\_\_

 domicile : \_\_\_\_\_  travail : \_\_\_\_\_ mobile : \_\_\_\_\_ J'accepte de recevoir des SMS : 

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

**COORDONNEES DE L'ELEVE**




L'élève habite chez\* : \_\_\_\_\_

Ou a sa propre adresse : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ @ Courriel : \_\_\_\_\_

 domicile : \_\_\_\_\_  travail : \_\_\_\_\_ mobile : \_\_\_\_\_ J'accepte de recevoir des SMS : 

*L'élève habite chez* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

**AUTRE PERSONNE A CONTACTER**Lien avec l'élève \* : \_\_\_\_\_ Civilité : Mme  M. 

Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

 domicile : \_\_\_\_\_  travail : \_\_\_\_\_ mobile : \_\_\_\_\_ J'accepte de recevoir des SMS : 

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :     /     /

Signature :

## Professions et catégories socio-professionnelles

<b>Codes à reporter en page 3</b> (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>	
10	Agriculteurs exploitants
<b>ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES</b>	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b>	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
<b>EMPLOYES</b>	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
<b>OUVRIERS</b>	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
<b>RETRAITES</b>	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
<b>PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE</b>	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf

# FICHE FORMATION PREMIÈRE GÉNÉRALE

## ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

NOM : .....

PRÉNOM : .....

<b>SECTION STANDARD</b>		<b>SECTION EUROPEENNE</b>	
<b>Langue Vivante A :</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Italien	<b>Langue Vivante B :</b> <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Autre (CNED ou EIM), A préciser :	<b>Langue Vivante A :</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien	<b>Langue Vivante B :</b> <input type="checkbox"/> Anglais

### SPECIALITÉS

**Spécialités :** (en cocher 3)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sciences Economiques et Sociales<br><input type="checkbox"/> Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques<br><input type="checkbox"/> Humanités, Littérature et Philosophie<br><input type="checkbox"/> Langues, Littératures et Civilisations Etrangères<br><input type="checkbox"/> Anglais Monde Contemporain | <input type="checkbox"/> Musique<br><input type="checkbox"/> Cinéma Audiovisuel<br><input type="checkbox"/> Mathématiques<br><input type="checkbox"/> Sciences de la Vie et de la Terre<br><input type="checkbox"/> Numérique et Sciences Informatiques<br><input type="checkbox"/> Sciences de l'Ingénieur (les Iscles)<br><input type="checkbox"/> Physique-Chimie |
|---|--|

### ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

**Un seul enseignement au choix (si choix LCA, possibilité d'en prendre un 2ème) :**

- Langues et cultures de l'antiquité : Latin / Grec
- EPS
- Arts Plastiques (le mercredi après-midi)
- Cinéma Audiovisuel (le mercredi après-midi)
- Astronomie
- Physique en anglais (pour les élèves ayant la spécialité physique)
- Musique (le mercredi après-midi)
- Mathématiques (sauf pour les élèves ayant la spécialité mathématiques)
- Autre (CNED ou EIM), à préciser :

- **Les enseignements facultatifs sont accessibles sous réserve de compatibilité des emplois du temps.**
- **Tout élève inscrit à une option s'engage à la suivre toute l'année scolaire.**
- **Pas de changement de classe possible à la rentrée**

Date :

Signature du (des) responsable(s)

Signature de l'élève

## FICHE FORMATION PREMIERE STMG

### ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

NOM : .....

PRÉNOM : .....

#### SECTION STANDARD

**Langue Vivante A :**

- Allemand
- Anglais
- Italien

**Langue Vivante B :**

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien
- Autre (CNED ou EIM),  
A préciser :

#### ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

- EPS
- Musique (le mercredi après-midi)
- Cinéma Audiovisuel (le mercredi après-midi)
- Arts Plastiques (le mercredi après-midi)
- Autre (CNED ou EIM),  
à préciser :

**Tout élève inscrit à une option s'engage à la suivre toute l'année scolaire.**

Date :

Signature du (des) responsable(s)

Signature de l'élève

## FICHE INFIRMERIE Année Scolaire 2023/2024

NOM Prénom de l'élève : ..... date de naissance : .....


Classe : ..... Régime :  Externe  Demi-pensionnaire  Interne (cocher la case correspondante)


Etablissement scolaire précédent : .....

NOM des parents ou du responsable légal : .....

Adresse : .....

Profession du père : ..... Profession de la mère : .....

 domicile père : .....

 travail père : .....


 domicile mère : .....

 travail mère : .....

### Annexe : fiche d'urgence à l'attention des parents, à compléter et à joindre à la fiche infirmerie.

Toute prise médicamenteuse nécessite une ordonnance d'un médecin et une autorisation parentale à remettre à l'infirmière.

L'élève est-il actuellement sous traitement médical :  oui  non - si oui lequel : .....

NOM du médecin traitant : .....  .....

### Concernant les vaccinations, joindre obligatoirement les copies du carnet de santé.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique DTP : .....

Date de la vaccination contre la rougeole, 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> injection : .....

Précaution à prendre ou affection chronique que vous jugez bon de porter à la connaissance de l'infirmière.

Observations particulières : .....

Votre enfant est-il atteint d'une maladie nécessitant un traitement d'urgence :  oui  non

Diabète

Epilepsie

Cardiaque

Pulmonaire

Tétanie

Asthme

Allergie, laquelle : .....

Spasmophilie

Autre :

### A renseigner obligatoirement. Votre enfant a-t-il bénéficié durant l'année scolaire 2021/2022 :

• D'un PAI : Projet d'Accueil Individualisé (pathologie ex : asthme, allergie...)  oui  non

• D'un PAP : Projet d'Accueil Personnalisé (dyslexie, dyscalculie ...)  oui  non

→ Si votre enfant doit bénéficier d'un PAI, vous devez prendre contact avec l'infirmière du lycée, dès la rentrée scolaire.

→ Concernant le PAP, voir la note explicative du dispositif dans le dossier d'inscription.

Autres problèmes de santé à signaler, joindre une lettre confidentielle sous pli cacheté adressée à l'infirmière.

A ....., le ..... Signature (s) du (des) responsable(s) légal (légaux) :



## ANNEXES

---

### FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS \*

---

**Lycée Esclangon Année scolaire : 2023 - 2024**

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....

N° et adresse du centre de sécurité sociale : .....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

N° de téléphone du domicile : .....

N° du travail du père : ..... Poste : .....

N° du travail de la mère : ..... Poste : .....

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

#### AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame..... autorisons l'anesthésie de notre fils/fille..... au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

À ..... le  
Signature des parents

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) .....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant .....

---

\* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de 1 infirmière de l'établissement

## MAISON DES LYCÉENS

### Lycée F. Esclangon

La Maison des Lycéens a pour mission d'améliorer les conditions de vie des lycéens dans l'enceinte de l'établissement par de nombreuses actions :

- Gestion de la cafétéria
  
- Participation aux :
  - Voyages scolaires
  - Sorties pédagogiques
  - Sorties culturelles (théâtre, opéra...)
  - L'achat d'ouvrages au CDI
  
- Subventions aux différents clubs et ateliers
  
- Organisation pour les internes et les aménagements du Foyer des internes
  
- Photos de classe

La cotisation à la MDL est de 12 euros, 2 euros étant reversés à l'association sportive. Elle n'est pas obligatoire, mais conseillée. Elle permet, en outre, d'être membre de l'assemblée générale qui élit le Conseil d'Administration de la Maison des Lycéens.

COUPON À DÉTACHER ET À REMETTRE AVEC LE PAIEMENT

---

NOM et Prénom de l'élève .....

Classe .....

Mode de cotisation :

- Chèque
- Espèces



# QUESTIONNAIRE HEBERGEMENT VALANT DEMANDE D'INSCRIPTION

**Année scolaire 2023/2024**

**Document à rendre obligatoirement par tous les élèves accompagnés d'un RIB agrafé**

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien renseigner les rubriques ci-dessous afin d'indiquer la qualité de votre enfant (externe, DP 3 jours, DP 4 jours, DP 5 jours, interne).

Une modification pourra être faite par écrit dans le carnet de correspondance jusqu'à la mise en place des emplois du temps définitifs, et, la semaine précédant les périodes de vacances de Noël et d'Avril.

**Nom de l'élève :**

**Prénom de l'élève :**

**Classe :**

**CHOIX (cocher la case correspondante et entourer les jours choisis, qui ne seront pas modifiables en cours de trimestre)**

- Demi-pensionnaire - FORFAIT 3 JOURS : lundi / mardi / mercredi/ jeudi / vendredi
- Demi-pensionnaire - FORFAIT 4 JOURS : lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi
- Demi-pensionnaire - FORFAIT 5 JOURS
- INTERNE
- EXTERNE

**Nom - prénom du parent responsable qui paie les frais de scolarité :**

---

**Date et Signature :**

## NOTE EXPLICATIVE PAP - PAI - AMENAGEMENT D'EPREUVES

### PAP:

Projet d'Accueil Personnalisé : dyslexie, dyscalculie, dysorthographe....

- L'élève qui bénéficiait d'un PAP au lycée en 2<sup>de</sup> ou en 1<sup>ère</sup>, doit en présenter un exemplaire à son professeur principal, en début d'année scolaire, afin de faire appliquer les préconisations du PAP par l'équipe pédagogique

- L'élève qui bénéficiait d'un PAP au collège, doit en présenter un exemplaire au secrétariat élèves en début d'année scolaire.

### PAI:

Projet d'Accueil Individualisé : pathologies diverses telles que : asthme, allergie, diabète....

- L'élève qui souhaite faire établir un PAI présente sa demande auprès de l'infirmière de l'établissement ou auprès du centre médico-scolaire.

- L'élève qui bénéficiait d'un PAI durant l'année scolaire précédente doit obligatoirement le faire réinitialiser chaque année auprès de l'infirmière de l'établissement.

## AMENAGEMENT D'EPREUVES AU BACCALAUREAT - BTS

Les élèves bénéficiant d'un PAP, d'un PAI, ou non, peuvent bénéficier d'aménagements des conditions de passation des épreuves de l'examen.

La demande d'aménagements d'examens est une démarche personnelle du candidat et/ou de son représentant légal (si mineur).

### **Procédure AM EX**

**Vous devez vous connecter au site de l'académie d'Aix Marseille**, rubrique « examens et concours », puis « aménagements d'épreuves aux examens » (utiliser de préférence le moteur de recherche Mozilla Firefox ou Google Chrome).

Vous trouverez la note détaillant la procédure à suivre pour déposer une demande ainsi que le **calendrier avec la date limite de dépôt**.

Cliquez sur l'icône AM EX et laissez-vous guider.

Les demandes d'aménagement sont valables pour l'ensemble des épreuves d'une même session d'examen, même si celle-ci a lieu sur deux ou trois années scolaires (sauf en cas de pathologie temporaire ou complémentaire).